

Nom et prénom : , le ... / ... / ...
Fonction :
Ecole :
Commune : à

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
DASEN de la Drôme

s/c de l'IEN de la circonscription
de

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Conformément aux dispositions prévues :

- à l'article 34 (alinéa 7) de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires,
- à l'article 2 de la loi n°82-997 du 23 novembre 1982 pour les agents non titulaires de l'État,
- à l'article 57 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et au décret n°85-552 du 22 mai 1985,
- au décret n°886676 du 6 mai 1988 pour la FPH,

j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance une autorisation d'absence pour un stage bi-départemental organisé par les sections FSU Drôme et Ardèche intitulé « Retraites : décryptage du projet gouvernemental et propositions de la FSU ».

Ce stage est organisé sous la responsabilité du Centre de Formation de la Fédération Syndicale Unitaire, organisme agréé figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale (arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000 et arrêté du 30 novembre 2009 pour la fonction publique territoriale).

Madame la Rectrice et Monsieur le DASEN ont été avisés de la tenue de ce stage par lettre du secrétaire départemental de la FSU.

Ce stage aura lieu jeudi 15 novembre 2018 à la Maison des Syndicats de Valence.

Signature :